



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°25 – 26 août 2020

À RETENIR CETTE SEMAINE

COLZA

Stade majoritaire : semis en cours et à venir mais quelques situations ont été semées précocement.

BETTERAVE

Cercosporiose : La maladie progresse nettement.

Votre avis nous intéresse : Colloques Dephy

Grandes cultures / Polyculture-élevage

Début 2021 des colloques DEPHY seront organisés dans le Grand Est. Afin de répondre au plus près de vos attentes et des enjeux locaux, faites-nous savoir si une thématique, ou plusieurs, en lien avec l'agriculture et la réduction des phytos vous intéresse !

<https://forms.gle/SRQ5cHdVYQq7FvVcA>



1. Stade de la culture

Le réseau régional d'observation colza se met en place progressivement au fur et à mesure des semis. Pour le moment, avec les conditions sèches rencontrées ces dernières semaines, il y a peu de parcelles semées et les chantiers sont en attente de pluies significatives pour se concrétiser.

Dans les parcelles semées qui ont eu la chance de recevoir des pluies d'orage, la germination et la levée sont en cours. L'attention doit se porter sur les dégâts de ravageurs défoliateurs comme les limaces et les petites altises.

2. Limaces (*Deroceras reticulatum* et *Arion hortensis*)

a. Observation

Au cours de la levée, le colza est particulièrement sensible aux dégâts de limaces. La section de l'hypocotyle à la levée est irrémédiable, sans aucune compensation possible.

Avant la levée, le suivi des limaces se fait par piégeage. De la levée au stade 3-4 feuilles (B3-4 = BBCH 13-14), les observations se font directement sur les plantes.

Aucun signalement n'est fait pour l'instant.

b. Seuil indicatif de risque

Il n'existe pas de seuil indicatif de risque pour les limaces. **Le risque *a priori* peut être évalué à la parcelle** via la grille ACTA-De Sangosse (cette grille est utilisable pour toutes les cultures).

c. Analyse de risque

Aucun signalement n'est pour l'instant réalisé dans le réseau d'observation qui se met en place. Avec les pluies annoncées et les semis qui devraient suivre, les conditions pourraient être localement favorables à l'activité du ravageur. La surveillance est de mise dans ces situations.

Entrez ici votre indice de valeur de risque

SOL	Argileux		5		
	Limono-argileux		4		
	Argilo-calcaire		4		
	Limoneux		2		
	Limono-sableux/champagne crayeuse		1		
	Sableux		0		
Le précédent	Colza		6		
	Céréales d'hiver		4		
	Cultures de printemps		1		
	Pluri-annuelles (prairies, jachères...)		5		
La date d'implantation	Colza/Blé		Maïs/Tournesol		
	Précoce	1	Précoce	4	
	Normal	2	Normal	2	
	Tardif	4	Tardif	1	
Sensibilité de la culture mise en place	Blé/orge/prairies		1		
	Maïs		2		
	Tournesol		4		
	Colza		6		
Historique de la parcelle	Beaucoup de limaces		4		
	Quelques limaces		2		
	Peu de limaces		0		
Végétation lors de l'interculture	Très développée		4		
	Peu développée		2		
	rare		0		
Travail du sol	Déchaumage après récolte + labour		0		
	Labour sans déchaumage après récolte		2		
	Déchaumage après récolte		1		
	Déchaumage mais pas après récolte		2		
	Absence du travail du sol		4		
Préparation lit de semence	Grossière		4		
	Intermédiaire		2		
	Fine		0		
Calculez ici la somme :					

Somme des valeurs prises pour les différents critères de risque	Niveau de risque à la parcelle
Inférieur à 18	Faible
Entre 18 et 23	Moyen
Entre 23 et 28	Fort
Supérieur à 28	Très fort

3. Petites altises (*Phyllotreta* sp.)

a. Observation

Les altises sont des petits coléoptères qui occasionnent des morsures circulaires, perforantes ou non, de 1 à 2 mm dans les cotylédons et les jeunes feuilles. Ces attaques pénalisent la culture lorsque plus d'un quart de la surface foliaire est détruite.

Lorsque la culture est levée, une surveillance assidue est nécessaire, car les dégâts peuvent s'accumuler rapidement.

→ Observer en priorité les bordures de parcelle, notamment à proximité des anciens champs de colza.

Eviter de détruire les repousses de colza lorsque les colzas en place à proximité sont au stade cotylédons – 3 feuilles. Cela évite la migration des petites altises vers des cultures au stade sensible.

b. Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque est fixé à 8 pieds sur 10 portants des morsures, sans que la dépréciation ne dépasse $\frac{1}{4}$ de la surface foliaire. La maîtrise du risque intervient lorsque la culture est en péril. Dans ce cas, la réactivité est impérative.

Les interventions inutiles favorisent l'apparition de résistances et potentiellement les pullulations de pucerons en l'absence de faune auxiliaire.



c. Analyse de risque

Sur une des deux parcelles observées, des dégâts sont observés mais en deçà du seuil de risque. L'observation à la parcelle est indispensable pour juger de la dynamique d'accumulation des dégâts par rapport à la dynamique de croissance de la culture.



BETTERAVE

Sommaire

Cercosporiose :

La maladie progresse nettement dans nos parcelles d'observation sans protection. Le seuil de 60 % de feuilles présentant des taches est atteint dans les zones sensibles. Le retour de conditions plus humides et de rosées persistantes au cours des prochaines semaines favorisera la cercosporiose. Cependant une arrivée tardive aura un impact moindre sur le rendement qu'en 2018 et 2019.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : AGRO 67 – Arvalis Institut du Végétal – CAC – Ampélys – Chambre d'Agriculture d'Alsace – Comptoir Agricole – CRISTAL UNION – Gustave MULLER – ETS ARMBRUSTER – ETS LIENHART – FREDON Grand Est – WALCH.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, Chambre d'Agriculture d'Alsace, Cristal Union et Terres Inovia.
Relecture assurée par les Instituts Technique, la Chambre d'Agriculture d'Alsace, la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est ainsi que la DRAAF (SRAL).

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.
Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV

Coordination et renseignements : Claire COLLOT claire.collot@grandest.chambagri.fr
Mathilde MULLER mathilde.muller@grandest.chambagri.fr



" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".